

**Année scolaire 2020-2021
Secteur TSA**

Païement du matériel didactique périssable

Lors de la première semaine d'école, vous recevrez une feuille concernant les frais scolaires à payer à l'école pour l'achat du matériel périssable. **Le 1^{er} ou le 2 septembre 2020, vous devrez vous présenter à l'école entre 13 h et 19 h pour payer le montant qui sera indiqué.**

Articles de l'élève fournis par les parents

- 2 paquet de 8 crayons feutres (par exemple *Crayola* *)
- 2 gommes à effacer blanches
- 4 bâtons de colle de 40 grammes (par exemple Lepage ou Pritt)*
- 1 paire de ciseaux adaptée (par exemple Easy-grip)
- 5 duo-tangs **en plastique** avec papillons (de couleurs différentes)*
- 20 pochettes de plastiques
- 1 tablette de papier construction
- 2 cahier d'écriture interligné-pointillé (par exemple Louis-Garneau)
- 1 cartable à anneaux de 2 pouces d'épaisseur avec pochettes
- 1 Index séparateurs (8 intercalaires)
- 5 Crayons à mine HB
- 2 aiguisoirs
- 3 crayons effaçables à pointe moyenne
- 1 sac d'école de bonne grandeur pouvant contenir des livres
- 1 étui à crayons
- 1 gourde d'eau

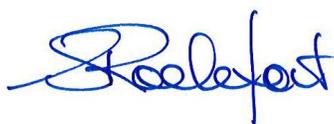
*** IMPORTANT : Bien identifier tous les articles au nom de l'enfant ***

- *N.B. : Nous vous suggérons certaines marques afin d'avoir le meilleur rapport qualité/prix.
- Les demandes spécifiques visent essentiellement à assurer le bon fonctionnement de la classe. Ex. : les couleurs de duo-tang.
- Conformément à la politique relative aux contributions financières des parents de la CSDM, l'école valorise la récupération du matériel scolaire dans la mesure du possible.

Important

Préparer un sac de vêtements de rechange (pour les petits accidents) comprenant :

- Un chandail
- Un pantalon
- Une paire de chaussette
- Une paire de sous-vêtement



Stéphane Rochefort

Les titulaires et les éducateurs

